

## *Les timbres français utilisés pour :*

- *Les colonies*
- *Les concessions*
- *Les protectorats*
- *Les établissements français*
- *Le condominium*
- *Les bureaux de poste*
- *La zone occupée*

*En*

- *Afrique*
- *Amérique*
- *Asie*
- *Europe*
- *Océanie*

*Annexe : L'engagement des troupes coloniales  
et les expositions coloniales*

**REPUB. FRANÇ.**

*Les timbres français ont depuis leur première mise en service traité de toutes les possessions françaises.*

*Au delà de la France métropolitaine, les timbres ont concerné les colonies, les protectorats, les bureaux de poste à l'étranger, les concessions et même la zone occupée en Allemagne etc...*

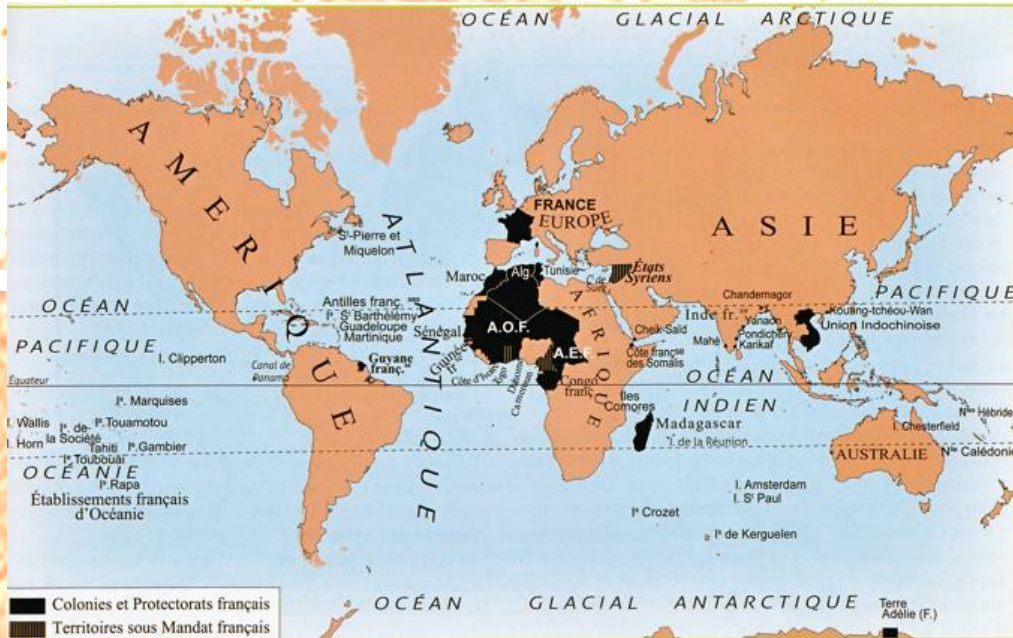
*Ce document traite par continent puis par pays les informations pendant les périodes d'influence française et présente quelques timbres émis en rapport.*

*Toutes les données sont issues soit de Wikipédia, soit des images Google soit des informations de blogueurs que je remercie; elles ont été au maximum recoupées mais il reste sans doute quelques erreurs.*

*Le but est d'entraîner le lecteur à aller plus loin dans une recherche personnelle et plus approfondie sur des régions qui l'intéressent.*

**Alain**

**LES POSTES**



4 Les colonies françaises en 1931. Carte tirée de l'ouvrage Les Colonies françaises, publié en 1931, à l'occasion de l'exposition coloniale.

**L'Empire colonial français était l'ensemble des colonies, protectorats, territoires sous mandat et territoires sous tutelle gouvernés ou administrés par la France. Commencé au XVIIe siècle, il a connu une évolution très contrastée selon les époques, aussi bien par son étendue que par sa population ou sa richesse. Les possessions coloniales ont connu différents statuts et modes d'exploitation, des colonies antillaises esclavagistes du XVIIe siècle et du XVIIIe siècle à l'Algérie française, partie intégrante de la France à certaines périodes, en passant par les protectorats de Tunisie et du Maroc et les territoires sous mandat de Syrie et du Liban.**

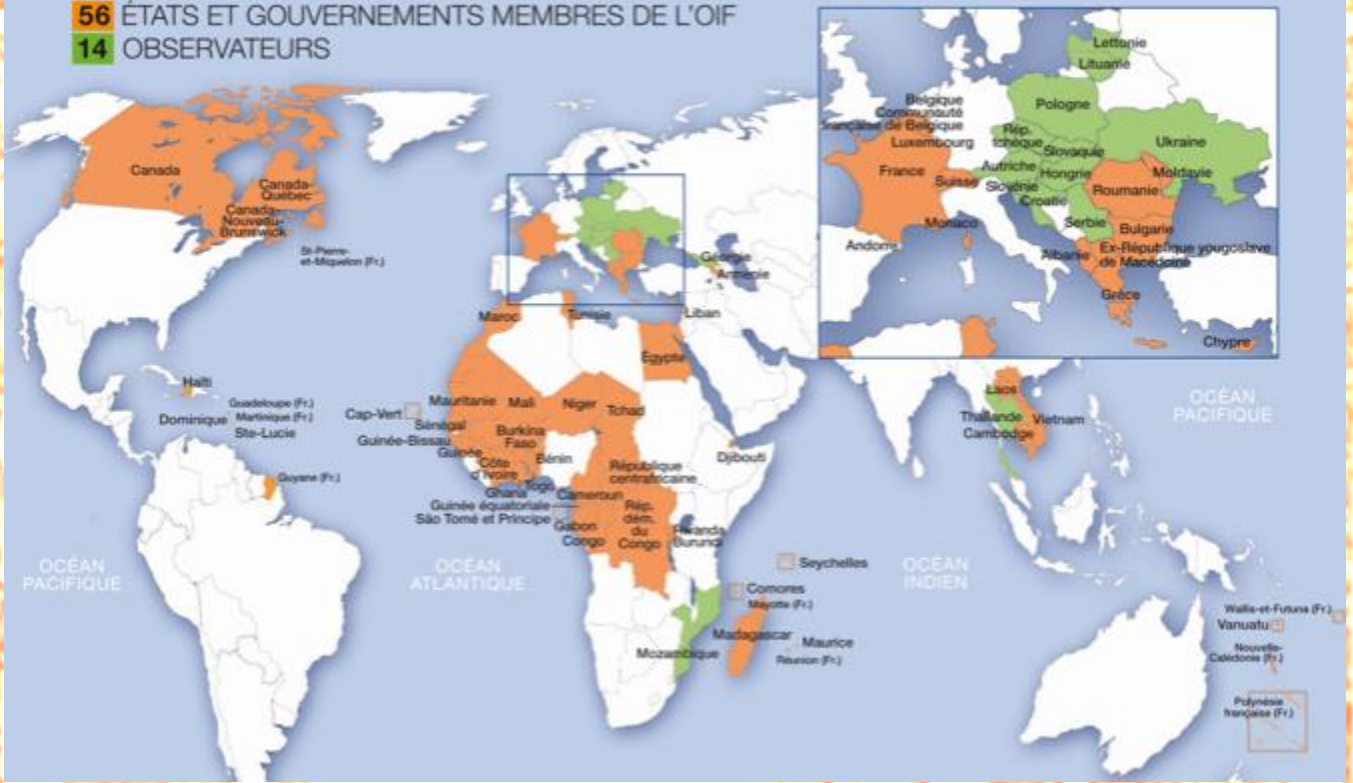
**On distingue généralement deux périodes concernant les empires coloniaux français, le pivot étant la période couvrant la Révolution et l'époque napoléonienne au cours desquelles la France perdit les derniers restes de sa première aventure coloniale. Le premier espace colonial, constitué à partir du XVIIe siècle comprend des territoires nord-américains, quelques îles des Antilles, les Mascareignes et des établissements en Inde et en Afrique. Le 1er empire colonial s'étendait sur 10 000 000 km<sup>2</sup>. La Guerre de Sept Ans, qui met un frein aux ambitions coloniales de la France, se solde par la perte de la majorité des territoires nord-américains et en Inde à l'exception de quelques comptoirs. Il survit malgré tout et connaît une certaine prospérité grâce aux exportations antillaises (Saint-Domingue, Martinique, Guadeloupe) de café et surtout de sucre entre 1763 et la fin des années 1780. Il s'effondre brutalement dans la décennie suivante avant de disparaître presque entièrement durant l'époque napoléonienne.**

## Les colonies françaises (1)

# LE MONDE DE LA FRANCOPHONIE

56 ÉTATS ET GOUVERNEMENTS MEMBRES DE L'OIF

14 OBSERVATEURS



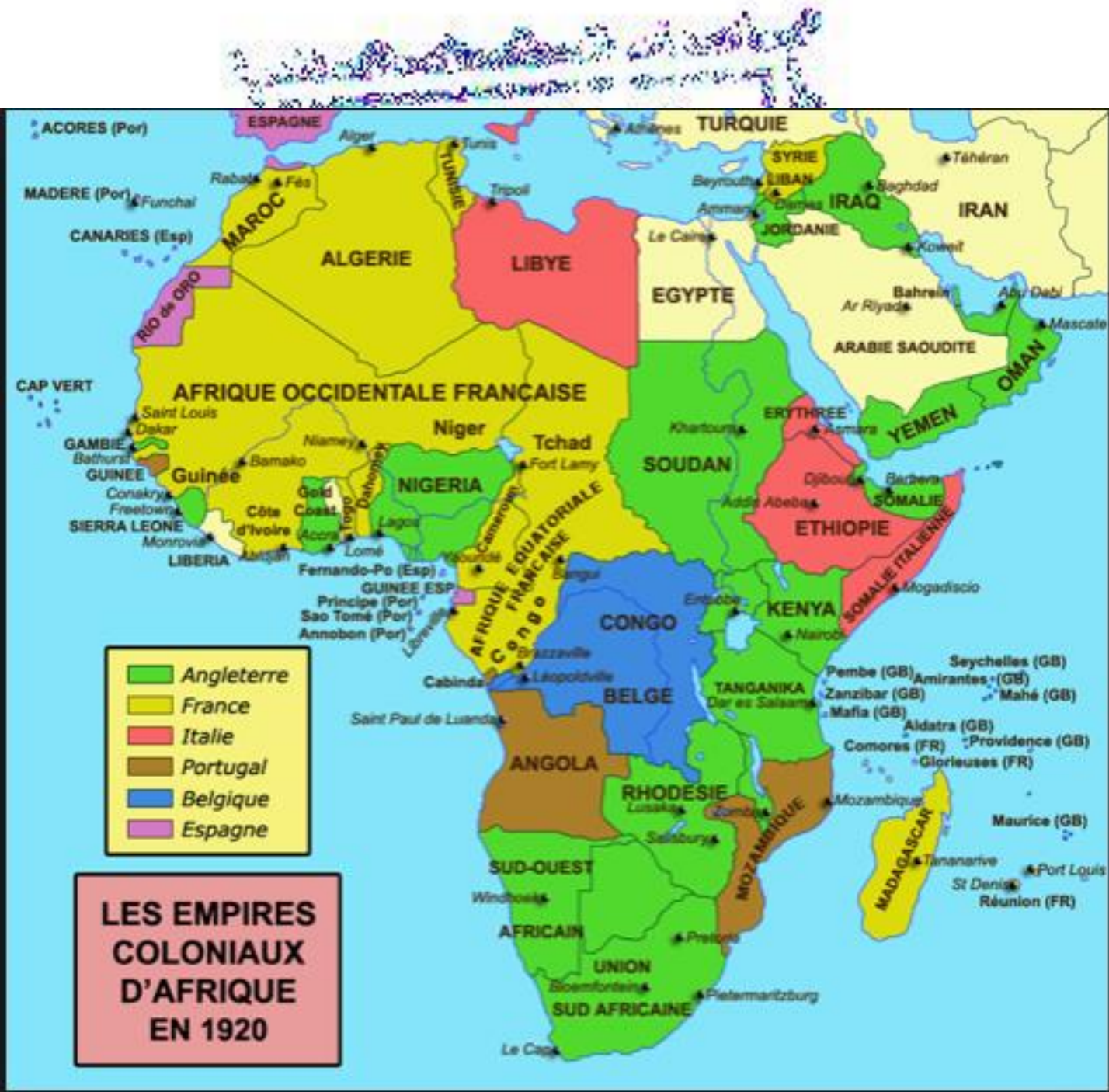
*Le second espace colonial, constitué à partir des années 1830, se compose principalement de régions d'Afrique acquises à partir des anciens comptoirs, mais aussi d'Asie (Indochine) et d'Océanie (Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Nouvelles-Hébrides). Ce second empire colonial fut au cours de la seconde moitié du XIXe et au XXe siècle le deuxième plus vaste du monde, derrière l'Empire colonial britannique. Présent sur tous les continents, il s'étendait à son apogée, de 1919 à 1939, sur 12 347 000 km<sup>2</sup>. En incluant la France métropolitaine, les terres sous souveraineté française atteignaient ainsi la superficie de 12 898 000 km<sup>2</sup>, soit près d'1/10 de la surface de la Terre, abritant une population de 110 millions d'habitants à la veille de la Seconde Guerre mondiale, soit 5 % de la population mondiale à l'époque.*

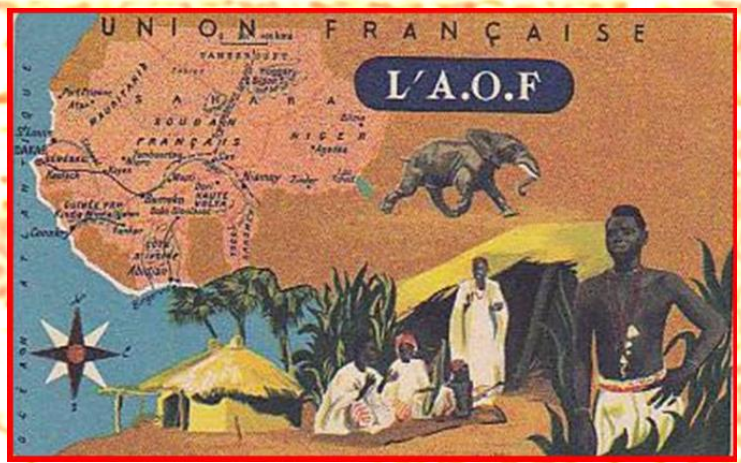
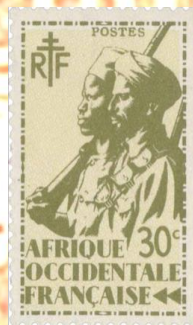
*Aujourd'hui, les restes de ce large empire colonial constituent la France d'outre-mer (les anciens « DOM-TOM »), une douzaine de territoires insulaires dans l'Atlantique, les Antilles, l'océan Indien, le Pacifique Sud, au large de l'Antarctique, ainsi que la Guyane sur la côte nord de l'Amérique du Sud, pour une superficie émergée totale de 119 394 km<sup>2</sup>, soit à peine 1 % de la superficie de l'empire colonial à son apogée entre les deux guerres mondiales. D'une faible superficie émergée, ces DOM-TOM permettent toutefois à la France de revendiquer la plus grande zone économique exclusive (ZEE) au monde, couvrant 11 691 000 km<sup>2</sup> d'océans, juste devant celle des États-Unis (11 351 000 km<sup>2</sup>). Il vivait en 2013 dans ces territoires 2 691 000 personnes qui jouissent d'une représentation politique au niveau national, ainsi que de divers degrés d'autonomie.*

## Les colonies françaises (2)



# L'Afrique





2043. Afrique Occidentale - SÉNÉGAL - DAKAR — Palais du Gouvernement et Hôpital  
vus de l'Anse Bernard



Afrique Occidentale - SOUDAN  
1. Ecole des enfants de troupe  
des Tirailleurs indigènes



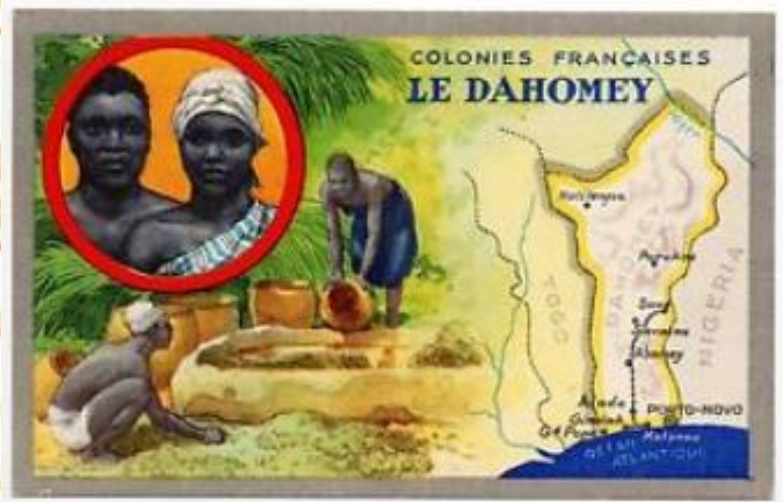
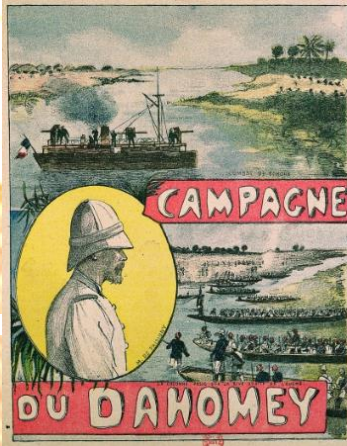
**L'Afrique-Occidentale française (A.-O.F.) était un gouvernement général regroupant au sein d'une même fédération huit colonies françaises d'Afrique de l'Ouest entre 1895 et 1958. Constituée en plusieurs étapes, elle réunit à terme la Mauritanie, le Sénégal, le Soudan français (devenu le Mali), la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Niger, la Haute-Volta (devenue le Burkina Faso), le Togo et le Dahomey (devenu le Bénin). Sa superficie atteignait 4 689 000 kilomètres carrés, soit environ sept fois celle de la France. Son chef-lieu était Saint-Louis (Sénégal) jusqu'en 1902, puis Dakar (Sénégal).**

**La fédération cesse d'exister après le référendum de septembre 1958 sur la future Communauté française, et les territoires membres votèrent leur transformation en républiques autonomes, à l'exception de la Guinée, qui vota pour l'indépendance.**

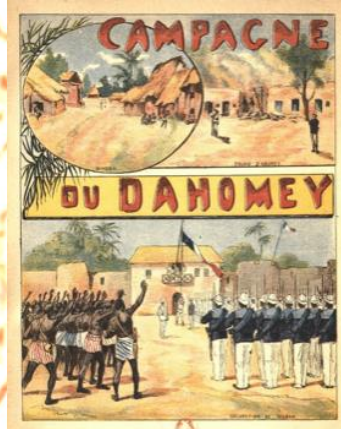
**L'indépendance de la Guinée en 1958 et celles des autres républiques en 1960 marquent la fin de l'Afrique-Occidentale française. Celle-ci avait une superficie de 4 689 000 km<sup>2</sup> et comptait plus de 25 millions à sa dissolution.**

**La Côte-d'Ivoire, le Niger, la Haute-Volta et le Dahomey formèrent par la suite l'Union Sahel-Bénin, qui dura peu de temps et le Conseil de l'Entente (organisation de coopération régionale d'Afrique de l'Ouest, à finalité principalement économique, créée le 26 mai 1959).**

## Afrique Occidentale Française ( AOF)



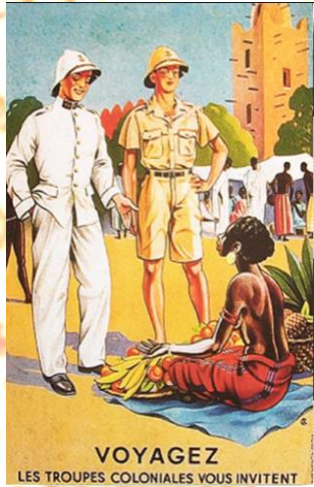
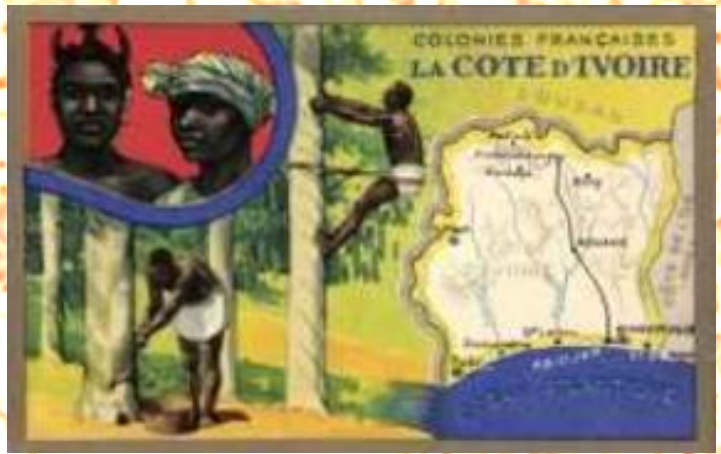
**La colonie du Dahomey désigne la période de colonisation française de l'actuel Bénin de 1894 à 1958, c'est-à-dire de la fin de la seconde Guerre du Dahomey, jusqu'à la proclamation de la République du Dahomey.**



**À la suite de la conquête coloniale française, les Établissements du Bénin, qui étaient rattachés à la colonie du Sénégal depuis juillet 1886, deviennent une colonie autonome en 1893, avant de prendre le nom de colonie du Dahomey et dépendances par un décret du 22 juin 1894. L'extension du nom de Dahomey, qui ne désignait à l'origine que le royaume du Dahomey, à l'ensemble de la colonie répondait à la fois à une volonté de justification et de glorification d'une conquête relativement difficile, tout en évitant de possibles amalgames avec les territoires du royaume du Benin annexés par les Britanniques (sud-ouest de l'actuel Nigeria). La nouvelle colonie ne perd son autonomie qu'en 1904 lors de son incorporation à l'Afrique-Occidentale française (AOF).**

**Le 1er août 1960, le Dahomey est indépendant et devient la République du Dahomey. Il est renommé République populaire du Bénin le 30 novembre 1975. À la fin du régime marxiste-léniniste en 1990, le nom de Bénin est conservé.**

**Bénin / Dahomey**



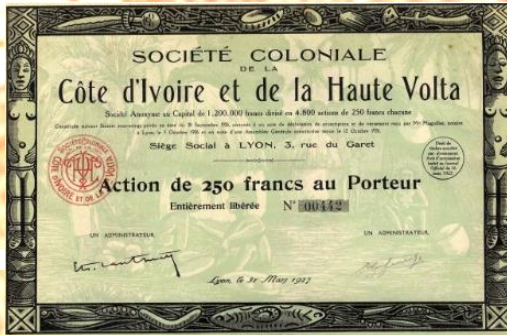
**La Côte d'Ivoire était une colonie de l'Empire colonial français qui a existé de 1893 à 1960, date à laquelle elle a pris son indépendance pour former la République de Côte d'Ivoire. Cette colonie était l'une des plus riches et des plus peuplées des colonies françaises en Afrique subsaharienne.**

*En 1842, est signé le traité de protectorat de Grand-Bassam. La Côte d'Ivoire devient officiellement une colonie française le 10 mars 1893. La capitale était à Grand-Bassam. Il négocia des traités frontaliers avec le Royaume-Uni (pour le Liberia) et plus tard commença une campagne qui dura jusqu'en 1898 contre Samory Touré, un chef guerrier malinké guinéen. De 1904 à 1958, le pays est inclus dans la Fédération de l'ouest africain français appelée Afrique-Occidentale française (AOF). C'était une colonie et un territoire d'outre-mer pendant la Troisième République. Jusqu'à la période suivant la Seconde Guerre mondiale, les affaires gouvernementales sont caractérisées par l'association qui faisait des habitants des colonies des sujets français sans droit de représentation. Sa capitale est Bingerwille jusqu'en 1933, puis Abidjan.*

*Pendant la Seconde Guerre mondiale, le Régime de Vichy garde le contrôle du territoire jusqu'à la fin 1942 : l'AOF se rallie ensuite à l'exécutif d'Alger, et passe l'année suivante sous l'autorité du Comité français de Libération nationale. La conférence de Brazzaville en 1944, la première assemblée constituante de 1946 et la gratitude de la France pour la loyauté des Africains poussèrent à des réformes à partir de 1946.*

*La citoyenneté française fut accordée aux sujets africains, le droit de s'organiser politiquement leur fut reconnu, et le travail forcé fut aboli par la loi du 11 avril 1946, proposée par Félix Houphouët-Boigny.*

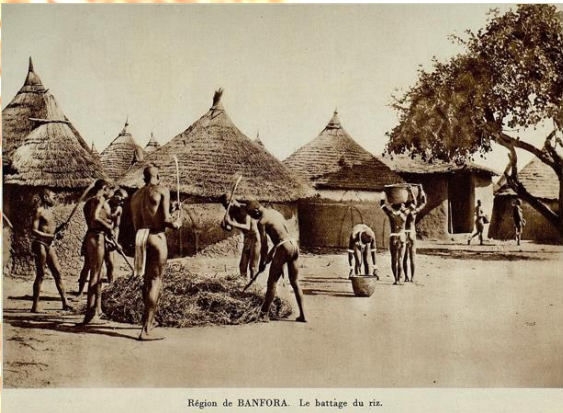
**Côte d'Ivoire**



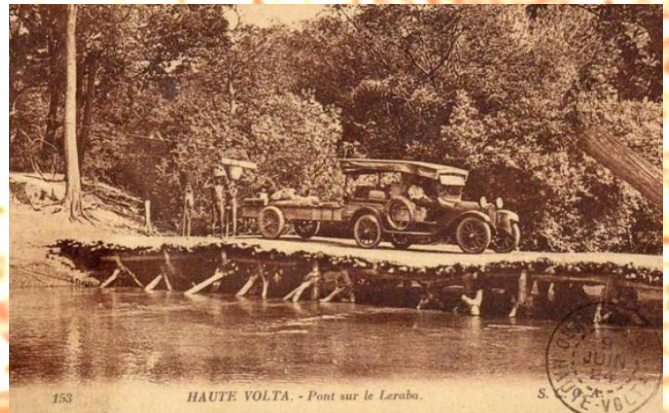
**La Haute-Volta était une colonie de l'Afrique-Occidentale française (AOF) établie le 1er mars 1919 à partir des territoires qui formaient auparavant le Haut-Sénégal et Niger et la Côte d'Ivoire.**

**La colonie fut dissoute le 5 septembre 1932 et chacune de ses parties étant administrée par la Côte-d'Ivoire, le Soudan français et le Niger.**

**Après la Seconde Guerre mondiale, le 4 septembre 1947, la colonie fut recrée dans ses frontières initiales au sein de l'Union française. Le 11 décembre 1958, elle fut reconstituée comme une république autonome sous le nom de République de Haute-Volta au sein de la Communauté française, pour enfin prendre son indépendance totale le 5 août 1960. La Haute-Volta prend le nom de Burkina Faso le 4 août 1984**



Région de BANFORA. Le battage du riz.



153

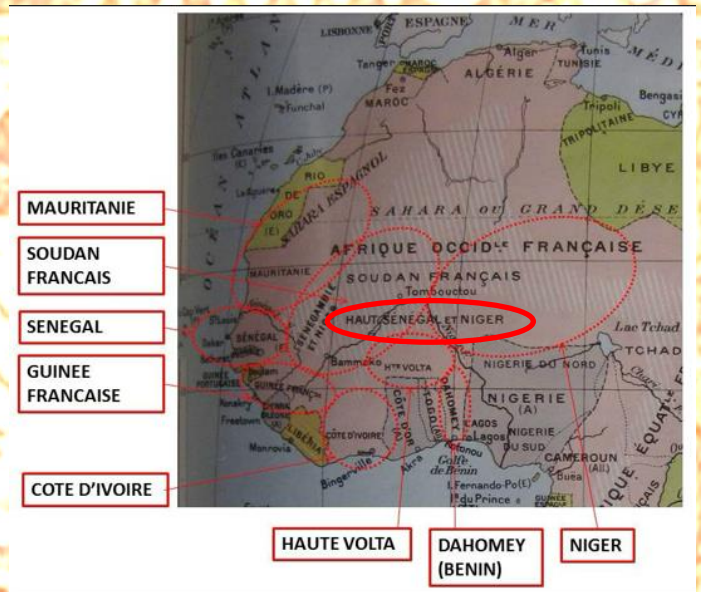
HAUTE VOLTA. - Pont sur le Leraba.

S. 1960-VOLTA

**Le nom de Haute-Volta vient de la Volta, le fleuve dont la partie supérieure coule dans la région. Les habitants de la Haute-Volta sont les Voltaïques**



# Haute Volta



**Le Haut-Sénégal et Niger est une ancienne colonie française (21 octobre 1904 - 1er décembre 1921) de l'Afrique-Occidentale française.**

**La « colonie du Haut-Sénégal et du Niger » est créée, à partir de la colonie de Sénégambie et du Niger, par le décret du 18 octobre 1904, portant réorganisation du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française.**

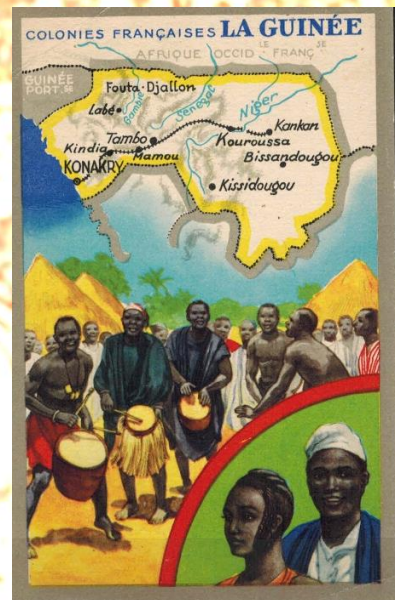


**Le Niger devient une colonie séparée en 1922.**

**Cette colonie porta plusieurs noms. Le premier fut "Soudan français". En 1902 elle prend le nom de "Sénégal et Niger", en 1906 elle devient le "Haut Sénégal et Niger", elle redeviendra "Soudan français" en 1920 après avoir été amputée en 1919 d'une partie de son territoire qui sera appelé "Haute Volta" (aujourd'hui Burkina Faso)**



**Haut Sénégal-Niger**



**La Guinée française était une colonie, et finalement un territoire d'outremer français en Afrique de l'Ouest qui devint indépendant en 1958 sous le nom de Guinée. Les timbres porteront jusqu'en 1906 la légende "Guinée française". Après cette date la légende sera seulement "Guinée". En 1944 le pays est rattaché à l' A.O.F et utilisera ses timbres.**



**Le décret du 17 décembre 1891 a transformé la colonie des « rivières du sud » en « Guinée française ». Il faudra attendre 1899 pour que ses frontières soient fixées.**

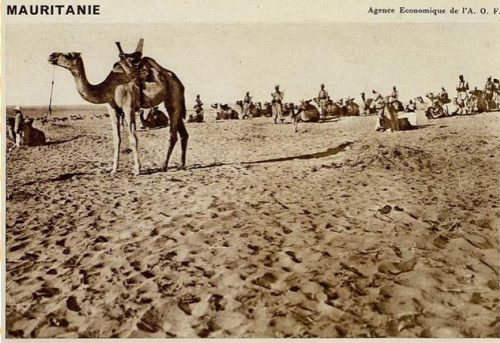
**Elle faisait partie de l'Afrique-Occidentale française (AOF) à partir de 1904.**

**La Guinée française devient territoire d'outre-mer (TOM) à partir de la Constitution française du 27 octobre 1946.**

**Le pays se sépare de la France en 1958 à l'occasion de l'indépendance prônée par le président Ahmed Sékou Touré alors que les autres pays de l'AOF deviendront indépendants en 1960. Le Général de Gaulle considérera cela comme un affront et la nouvelle république de Guinée ne bénéficiera d'aucun investissement français, les institutions seront détruites par les fonctionnaires français avant de quitter de le pays.**

**Seule l'union soviétique apportera son aide au président Sékou Touré fervent défenseur des intérêts de son pays.**

**Guinée**



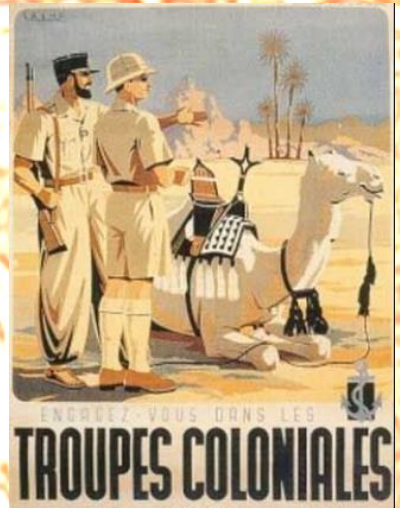
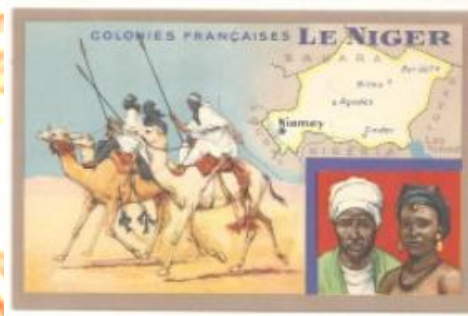
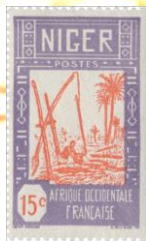
*La colonie de la Mauritanie était une colonie française intégrée à l'Afrique-Occidentale française (AOF), couvrant une grande partie du territoire de l'actuel état de Mauritanie. En 1903 elle avait le statut de protectorat, avant de devenir un territoire civil de 1904 à 1920, puis une colonie. En 1946, elle devient un territoire d'outre-mer de la République française et fait donc partie à ce titre de l'Union française. Le 28 novembre 1958, la République islamique de Mauritanie est proclamée et devient un des États membres (autonomes) de la Communauté française. Exactement deux ans plus tard, le 28 novembre 1960, la Mauritanie devient indépendante en vertu des accords franco-mauritanien de restitution de souveraineté*

*Le 14 novembre 1975, alors que Franco agonise, le gouvernement espagnol signe les accords de Madrid avec le Maroc et la Mauritanie. Le territoire du Sahara espagnol est divisé : les deux tiers nord pour le Maroc, le tiers sud pour la Mauritanie.*

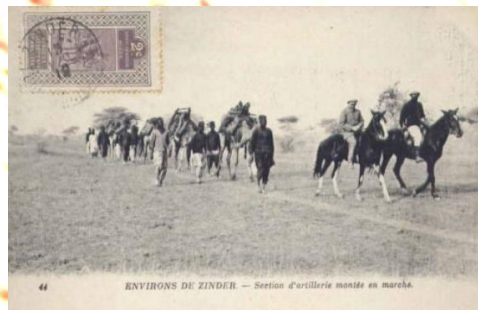


*Pour information, l'esclavage en Mauritanie concernerait environ 43 000 personnes soit 1,06 % de la population en 2016. Cependant, les autorités tentent officiellement d'éradiquer ce phénomène. La Rapporteuse spéciale de l'ONU sur les formes contemporaines de l'esclavage Umila Bhoola a salué le 21 août 2015 les mesures adoptées par le gouvernement mauritanien pour éradiquer toutes les formes d'esclavage dans le pays.*

**Mauritanie**



Un Chef de Section, Chemin de fer du Soudan au Niger



44 ENVIRONS DE ZINDER — Section d'artillerie montée en marche.

**La colonie du Niger était une colonie française intégrée à l'Afrique-Occidentale française (AOF), couvrant une grande partie du territoire de l'actuel État du Niger, ainsi qu'une partie du Mali, du Burkina Faso et de Tchad. Elle existait sous des diverses formes et divers noms de 1900 à 1960, mais a été organisé en tant que Colonie du Niger de 1922 à 1958.**

**1900 : les Français font du Niger un territoire militaire administré à partir de l'ancien sultanat de Zinder. Il devient une colonie française en 1922.**

**1927 : le Niger devient une colonie administrée à partir de Niamey pour rééquilibrer les pouvoirs économiques et politiques locaux, diminuer le poids de la communauté haoussa de Zinder ainsi que l'influence du nord du Nigeria, une région riche et peuplée.**

**1946 : il devient territoire d'outre-mer.**

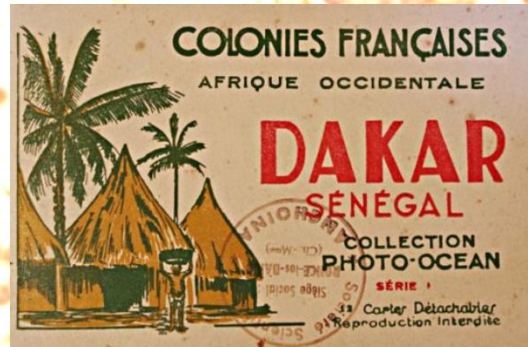
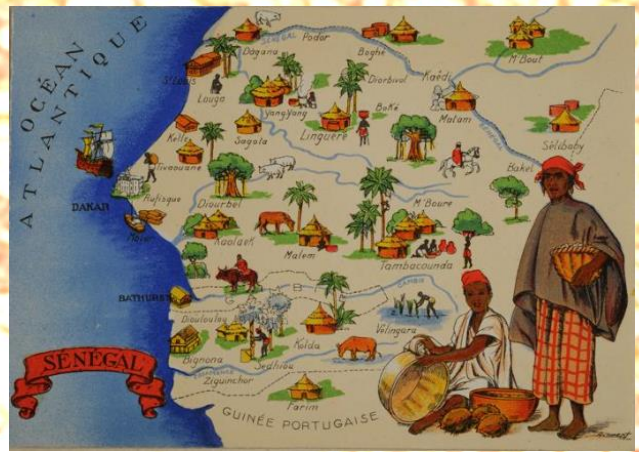
**1958 : le 18 décembre, le Niger devient une république autonome au sein de la Communauté, malgré une campagne pour le « non » au référendum par le leader sawaba Djibo Bakary, opposé au chef du gouvernement Hamani Diori.**

**Après la guerre d'Algérie et la chute de la Quatrième République, les colonies de l'Union française deviennent pleinement indépendantes en 1960. Le Niger ratifie sa première constitution en tant qu'État indépendant le 8 novembre 1960.**

**Niger**



En 1892 les premiers timbres avec la légende Sénégal et Dépendances ont court jusqu'en 1906 ou elle est remplacée par Sénégal.



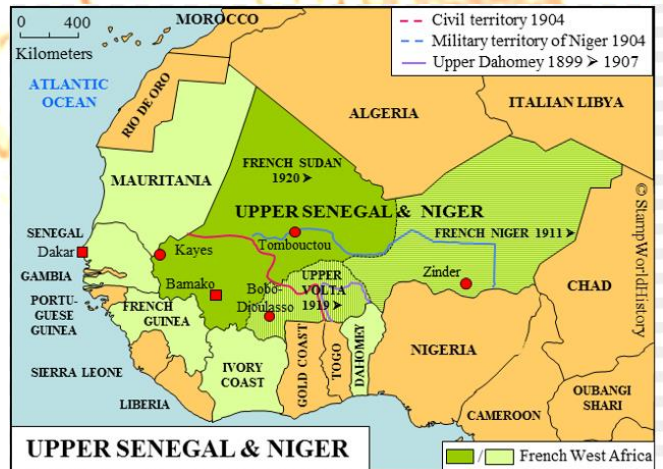
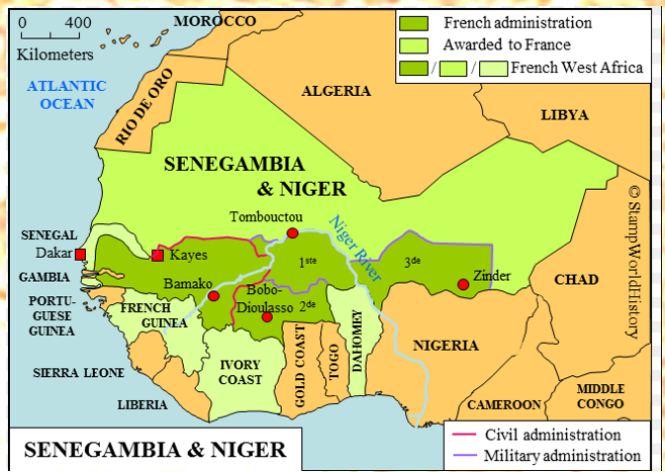
*La Colonie du Sénégal désigne l'entité territoriale française établie à partir de l'embouchure du fleuve Sénégal en 1626 par la Compagnie normande de Rouen. Elle est considérée comme la plus ancienne des colonies africaines de la France. A la fin du 19ème siècle, elle devient une colonie de l'Afrique-Occidentale française. Elle succède notamment aux royaumes précoloniaux et deviendra territoire d'outre-mer sous le nom de le Territoire du Sénégal membre de l'Union française en 1946.*

*En 1958, celui-ci devient une république autonome au sein de la Communauté. En avril 1959, le Sénégal devient membre de la Fédération du Mali qui accède à l'indépendance en juin 1960. Le Sénégal fait sécession en août 1960 pour devenir l'actuelle République du Sénégal.*



*L'île de Gorée ou Gorée est à la fois une île de l'océan Atlantique nord située dans la baie de Dakar (Sénégal). C'est un lieu symbole de la mémoire de la traite négrière en Afrique, reconnu officiellement par l'Organisation des Nations unies (ONU) en 1978 : Gorée, « île-mémoire » de cette tragédie, fut ainsi l'un des tout premiers lieux à être porté sur la liste du patrimoine mondial gérée par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).*

**Sénégal**



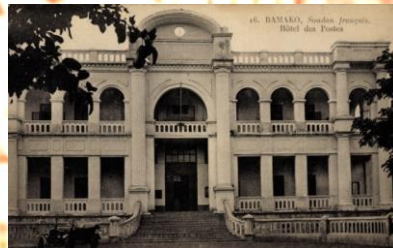
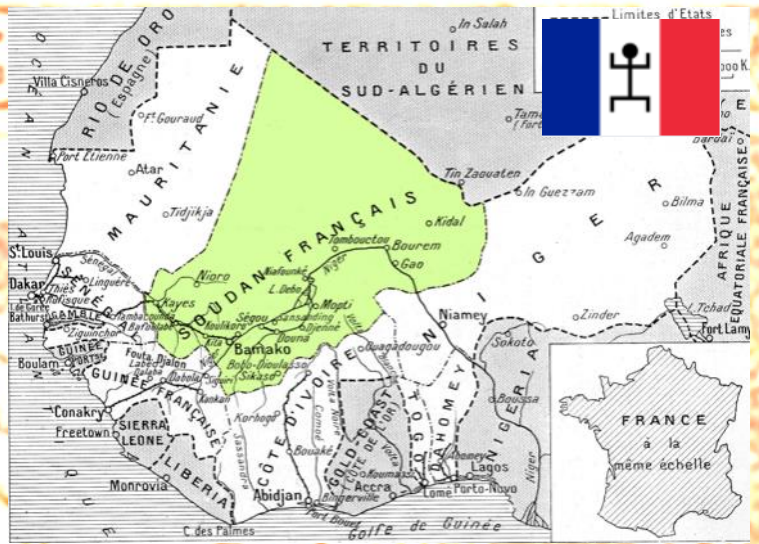
**La Sénégambie et Niger était une colonie de l'Afrique-Occidentale française (AOF), établie en 1902 et réorganisée en 1904 en portant le nom de Haut-Sénégal et Niger. Malgré sa brève existence, le gouvernement français a toujours émis des timbres-poste pour cette colonie, sous la forme d'une série de navigation et de commerce, portant l'inscription "SENEGAMBIE / ET NIGER".**

*13 timbres émis seulement*



## Sénégal et Niger





**Le Soudan français est le nom porté par la colonie française érigée sur le territoire de l'actuel Mali entre 1890 et 1899, puis de 1921 à 1958.**



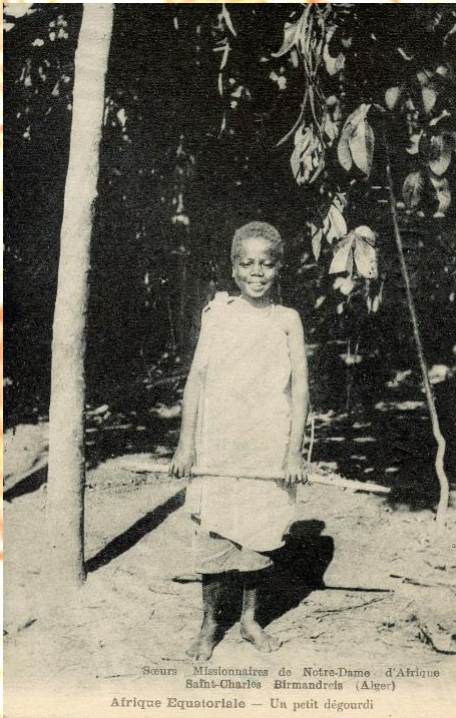
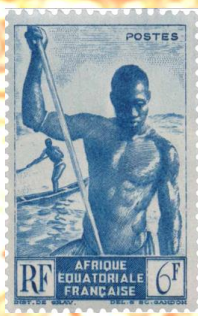
*Née officiellement en 1894, cette colonie eut une histoire mouvementée du moins dans son appellation puisque en 1902 elle change de nom et devient la Sénégambie et Niger puis en 1906 elle devient le Haut Sénégal et Niger puis redevient le Soudan français en 1920 mais se voit amputée d'une partie de son territoire. En 1944 elle est rattachée à l'A.O.F.*

*Lors du référendum du 28 septembre 1958, les électeurs du Soudan français votent massivement (97 %) en faveur de la création de la République soudanaise au sein de la Communauté française. La République soudanaise s'allie avec le Sénégal pour créer la Fédération du Mali qui obtient sa totale indépendance de la France le 20 juin 1960.*

*Après l'éclatement de la Fédération du Mali le 20 août 1960, Modibo Keita proclame l'indépendance de la République soudanaise sous le nom de République du Mali le 22 septembre 1960.*

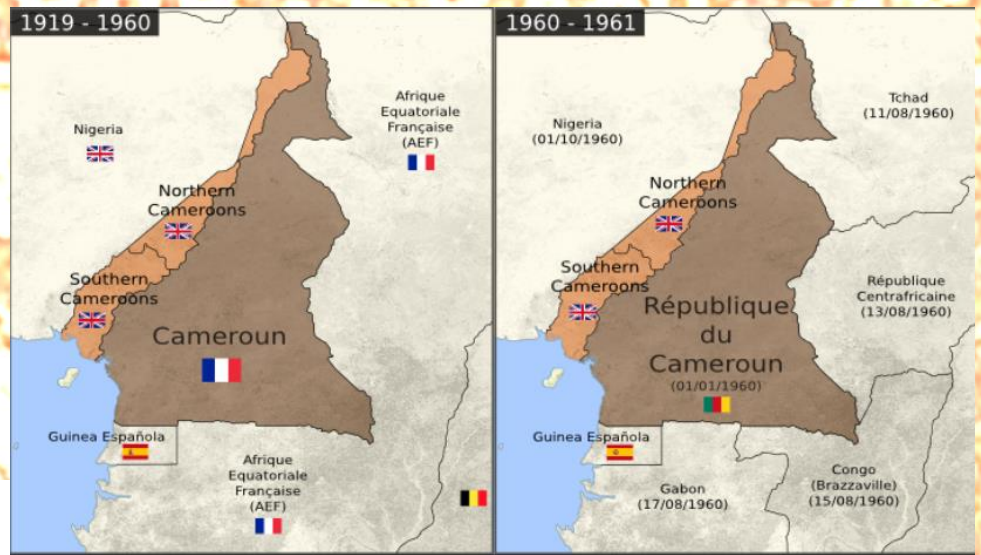
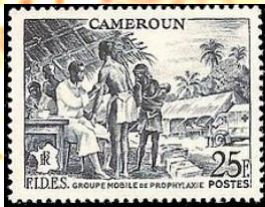
## Soudan français





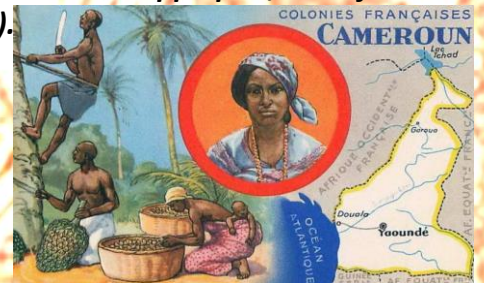
**L'Afrique-Équatoriale française (A.-É.F.) était un gouvernement général regroupant au sein d'une même fédération quatre colonies françaises d'Afrique centrale entre 1910 et 1958. Constituée en plusieurs étapes et s'étendant du désert du Sahara au fleuve Congo et de l'océan Atlantique aux monts du Darfour, elle réunit à terme le Gabon, le Moyen-Congo (dont une partie correspond au Gabon, une autre à l'actuelle République du Congo), le Tchad et l'Oubangui-Chari (devenu la République centrafricaine). Sa superficie atteignait 2 500 000 kilomètres carrés, soit environ quatre fois celle de la France. Son chef-lieu était Brazzaville (République du Congo), résidence du gouverneur général. Le référendum de septembre 1958 transforme les cinq entités constituant la fédération en républiques autonomes (République congolaise ou Congo-Brazzaville, République centrafricaine, République gabonaise, République du Tchad, République du Cameroun) au sein d'une éphémère Communauté française. En 1959, les nouvelles républiques se groupent en une association intérimaire baptisée Union des républiques d'Afrique centrale, avant d'accéder à la pleine indépendance en 1960.**

## Afrique Equatoriale Française ( AEF)



**Le Cameroun français ou Cameroun oriental était la partie de l'ancienne colonie allemande du Cameroun (en allemand : Deutsche Kolonie Kamerun), administrée par la France de facto depuis 1916 et par la loi depuis 1919, jusqu'en 1960, d'abord comme « territoire sous mandat » de la Société des Nations (SdN), puis comme « territoire sous tutelle » de l'Organisation des Nations unies (ONU), ainsi que comme membre de l'Union française en tant que territoire associé puis comme État sous tutelle du Cameroun, enfin comme État membre de la Communauté.**

**Le Cameroun français ne fut jamais une colonie française au sens juridique — même si le modèle colonial et les méthodes d'administration coloniales lui seront appliqués, et ne fut de ce fait jamais intégré à l'Afrique-Équatoriale française (A.-E. F.).**



**En 1956, la France accorde l'autonomie interne et l'assemblée devient Assemblée législative du Cameroun (ALCAM).**

**Par le décret du 16 avril 1957, postant statut du Cameroun, le Gouvernement français de Guy Mollet érigea le Cameroun français, jusqu'alors simple « territoire associé », en État, sous le nom d' « État sous tutelle du Cameroun ».**

**Le 12 juin 1958, l'Assemblée législative du Cameroun prit une première résolution « affirmant l'option de l'État du Cameroun pour l'indépendance, au terme de la tutelle ».**

**Le 24 octobre 1958, elle prit une seconde résolution « déclarant notamment la volonté du peuple camerounais de voir l'État (sous tutelle) du Cameroun accéder à la pleine indépendance le 1er janvier 1960 ».**

**Cameroun**



**Le Congo français (ou Moyen-Congo à partir de 1903) était une colonie composée de l'actuel Gabon et de la République du Congo de 1882 à 1906, puis uniquement de l'actuelle République du Congo. La capitale était Libreville jusqu'en 1904, puis Brazzaville..**

**1492 : découverte de l'embouchure du Congo par Diego Cao et Pierre Savorgnan de Brazza.**

**3 octobre 1880 : Pierre Savorgnan de Brazza et le Roi Makoko signent au nom du Gouvernement Français, un traité qui rattache le Congo à la France.**

**1883 : le Lieutenant Cordier fonde Pointe Noire.**

**1908 : Sous l'appellation de Moyen-Congo, le Congo fera partie de la Fédération de l'Afrique Equatoriale Française (A.E.F.) avec le Gabon, l'Oubangui-Chari (la Centrafrique) et le Tchad géré par un Gouverneur Général.**

**1910 : Brazzaville devient la Capitale de l'A.E.F.**

**1939 | 1940 : Le Général de Gaulle fait de Brazzaville la capitale de la France libre. Sous le Gouverneur Général de l'A.E.F., Félix Eboué, Brazzaville devient le centre de recrutement des tirailleurs et le point de départ de toutes les stratégies pour sauver " La Mère Patrie ".**

**1944 : Le Général de Gaulle lance de Brazzaville l'appel historique qui ouvrira la voie aux indépendances des anciennes colonies françaises.**

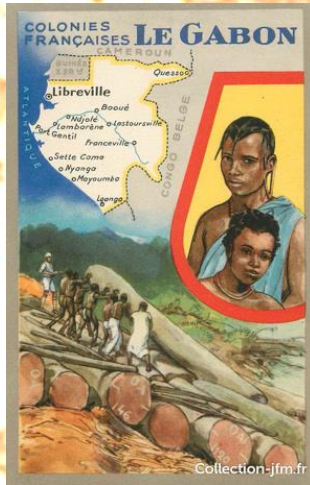
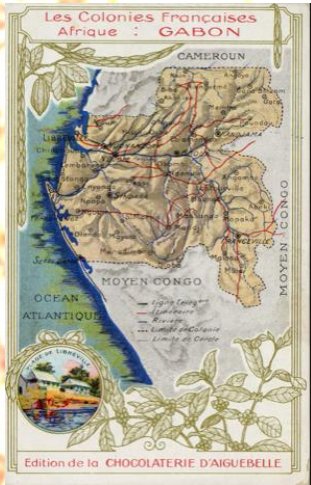
**30 janvier – 8 février 1944 : " Conférence de Brazzaville " .**

**28 novembre 1958 : Référendum sur l'autodétermination, le Congo devient un territoire autonome dans le cadre de la Communauté Française.**

**15 août 1960 : Le Congo accède à l'indépendance et le 20 septembre, il devient membre de l'O.N.U.**

**1960 : Accession à l'indépendance. L'abbé Fulbert Youlou devient le premier président.**

**Congo français**



**La colonie du Gabon était une colonie de l'Empire colonial français qui a existé de 1904 à 1960, date à laquelle elle a pris son indépendance pour former la République du Gabon.**



**Jeton des colonies**

*C'est à partir du traité signé entre Louis Édouard Bouët-Willaumez et le souverain mpongwe Denis Rapontchombo, dit « le roi Denis », le 9 février 1839, que les Français étendent progressivement leur influence sur le Gabon : ils créent un poste militaire dans l'estuaire du Komo et la future capitale, Libreville, est fondée par des anciens esclaves libérés d'un navire négrier.,*

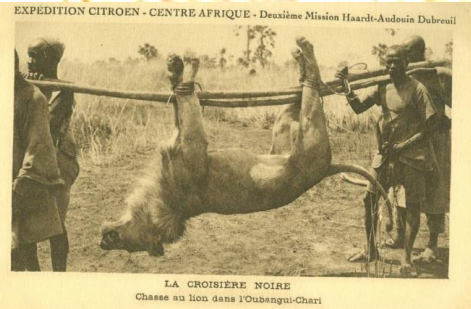
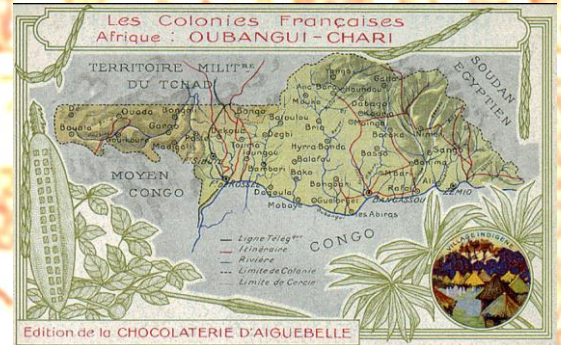
*La fixation des frontières du Gabon s'est faite progressivement, d'une part à cause de différends avec le Cameroun allemand, puis d'autre part du fait que, dans le cadre de l'Afrique-Équatoriale française, le Gabon a d'abord été rattaché au Congo français dont Libreville a été la capitale avant de céder la place à Brazzaville en 1910.*

*En 1946 le pays devient un territoire français d'outre-mer dans le cadre de l'Union française et envoie des députés à L'Assemblée nationale en France. En 1958, le Gabon devient une république autonome, et Léon Mba en est élu président.*

*En octobre 1958, la Communauté française étant nouvellement créée, le Conseil de gouvernement du Gabon, s'appuyant sur l'article 76 de la Constitution, demanda à devenir un département français. La réponse fut négative et le Gabon devint indépendant le 17 août 1960.*



**Gabon**



**L'Oubangui-Chari est un territoire français en Afrique centrale entre 1903 et 1958. Colonie, puis territoire d'outre-mer de la République française en 1947, il devient, sous le nom de République centrafricaine (RCA), un État membre de la Communauté en 1958, avant d'accéder à l'indépendance le 13 août 1960.**



*La colonisation de l'Oubangui-Chari a commencé avec l'établissement de l'avant-poste Bangui en 1889. Le territoire appelé Oubangui-Chari en 1904 est formé de la réunion de la région du Haut-Chari et des territoires du Haut-Oubangui. Le territoire est contesté par le Sultan d'Égypte. Après la défaite des forces égyptiennes, la France établit une administration coloniale dans ce territoire en 1903.*

*Le « Territoire de l'Oubangui-Chari » est créé par le décret du 29 décembre 1903, portant organisation du Congo français et dépendances. Le « Territoire de l'Oubangui-Chari » est administré, par délégation du commissaire général au « Congo français et dépendances », par un administrateur civil portant le titre de « délégué permanent » et résident à Bangui.*

*Le décret du 11 février 1906, portant réorganisation des possessions du Congo français et dépendances unit le « Territoire de l'Oubangui-Chari » au « Territoire militaire du Tchad » et les érige en « Colonie de l'Oubangui-Chari-Tchad, » dont le chef-lieu est Fort-de-Passel.*

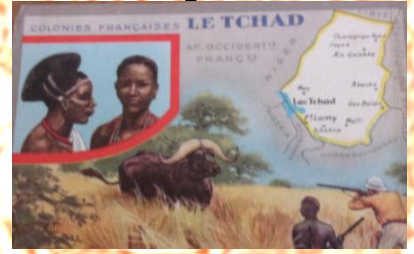
*Le 11 décembre 1906, un décret transfère le chef-lieu à Bangui.*

*En 1910, il devient l'un des territoires de la fédération de l'Afrique-Équatoriale française, avec le Tchad, le Moyen-Congo et le Gabon, tout d'abord en tant que territoire unifié sous le nom « Oubangui-Chari-Tchad », puis en tant que colonie autonome en 1915.*

## Oubangui Chari



**Le Territoire du Tchad (ou Territoire militaire du Tchad) était une colonie composée de l'actuel Tchad ayant existé du 5 septembre 1900 au 15 janvier 1910, date de son intégration dans l'AEF. La capitale était Fort-Lamy**



*Aux termes du décret du 29 décembre 1903, portant organisation du Congo français et dépendances, la colonie du Congo français est divisée en quatre entités distinctes :*

- La colonie du Gabon ;*
- La colonie du Moyen-Congo ;*
- Le territoire de l'Oubangui-Chari ;*
- Le territoire du Tchad.*

*Durant la Seconde Guerre mondiale, en juillet 1940, le gouverneur Félix Éboué décida de rallier le général de Gaulle et le Tchad fut la première colonie à se joindre à la France libre. Le Tchad servit alors de point de départ à plusieurs opérations militaires dirigées par Leclerc dans le désert libyen (1941-1943).*

*Devenue république autonome en 1958, le Tchad accède à l'indépendance le 11 août 1960 sous la présidence de François Tombalbaye. La moitié nord du pays reste sous contrôle de l'armée française jusqu'en 1965.*

*Après l'échec d'un projet de fusion entre le Tchad et la Libye en 1981, les troupes libyennes se retirèrent dans le cadre d'un accord conclu avec le gouvernement français. En 1982, Goukouni Oueddei fut renversé à son tour par Hissène Habré, qui dut faire appel l'année suivante aux troupes françaises pour contenir une nouvelle invasion libyenne. En 1987, une contre-offensive des forces tchadiennes contraignit finalement les troupes libyennes à évacuer le pays, à l'exception de la bande d'Aozou, qui ne fut restituée au Tchad qu'en 1994.*

